



Comité Régional de Paris
Fédération Française de Bridge
73, avenue Charles de Gaulle
92200 NEUILLY-sur-SEINE
Tél : 01 40 88 95 80

Interclubs D1

Finale de Comité

Samedi 6 et dimanche 7 avril

7 matchs de 12 donnes sans mi-temps :

- 4 matchs le samedi :

13h – 14h45 – 16h30 – 18h15 (fin vers 20h00)

- 3 matchs le dimanche :

13h – 14h45 – 16h30 (fin vers 18h15)

84.6 – Feuille de conventions

Chaque paire doit mettre à la disposition des adversaires une feuille de conventions (**disposition obligatoire**) rédigée en français :

- Les noms, prénoms et classements des deux joueurs ;
- Outre la méthode de base, les conventions inusuelles susceptibles de surprendre l'adversaire ou nécessiter une mise au point préalable d'une défense.

Avant le début du jeu, pour éviter l'effet de surprise et permettre la mise au point d'une défense, l'attention des adversaires doit être attirée sur les conventions particulières de déclaration ou de jeu de la carte.

Les deux joueurs d'une même paire doivent utiliser le même système de base et les mêmes conventions d'enchères et de jeu de la carte.

NB1 : En l'absence de feuille de conventions l'arbitre peut interdire à une paire de jouer toute convention qui lui semblerait inusuelle (jugement de l'arbitre).

NB2 : **En l'absence de feuille de conventions ou s'il juge que la feuille de la paire est insuffisamment remplie, l'arbitre doit mettre une pénalité de procédure** après avertissement éventuel dans les épreuves de catégorie Expert ou plus (Divisions Nationales). Pour les catégories Performance et Challenge, un rappel pédagogique est plus pertinent.



Droits d'engagement :

180 € / équipe

A régler avant le 31 mars, pour ceux qui ne l'ont pas encore fait

Qualification :

18 équipes qualifiées pour la Finale de Ligue
à Neuilly le samedi 1^{er} et dimanche juin

**Pour les équipes qualifiées, la Finale de Ligue
devra être réglée avant le 25 mai
(en ligne ou au Comité). Prix : 180 €**